# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION OZEnsemble

Les présentes conditions générales d'utilisation (dites « CGU ») fixent le cadre juridique de l'application OzEnsemble et définissent les conditions d'accès et d'utilisation des services par l'Utilisateur.

Le service est développé et opéré par l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France avec le soutien de la Fabrique des Ministères Sociaux.

### Article 1 - Champ d'application

Le présent document a pour objet d'encadrer l'utilisation de l'application, qui est d'accès libre et gratuit à tout Utilisateur. La simple visite de la Plateforme suppose l'acceptation par tout Utilisateur des présentes conditions générales d'utilisation.

L'inscription sur l'application peut entraîner l'application de conditions spécifiques, listées dans les présentes Conditions d'Utilisation.

Toute utilisation du service est subordonnée à l'acceptation préalable et au respect intégral des présentes conditions générales d'utilisation (CGU).

## Article 2 - Objet

Le présent service numérique « Oz-Ensemble » a pour objet :

- Le suivi et l'auto-évaluation de sa propre consommation d'alcool;
- La mise en relation avec un professionnel compétent et spécialisé en addiction.

#### Article 3 - Fonctionnalités

# 3.1. L'évaluation et le suivi de la consommation quotidienne d'alcool via un agenda

En téléchargeant l'application, l'Utilisateur peut accéder au formulaire d'auto-évaluation, sans aucune identification personnelle.

Chaque Utilisateur peut évaluer sa consommation d'alcool et peut établir un suivi fondé sur ses propres déclarations. Il devra renseigner chaque jour sa consommation d'alcool, en fonction du type d'alcool (vins, bières, cocktails et spiritueux) et de la quantité (verre, demi, pinte, bouteille). Ces informations sont ajoutées manuellement ou par le biais d'un scan de la boisson.

En outre, OzEnsemble propose désormais des conseils pour vous permettre de gérer certaines situations dans lesquelles vous vous trouvez.

#### 3.2. Mes Conseils et informations

Vous pouvez également recevoir des informations à propos de la consommation d'alcool en général et de ses effets.

### 3.3. Mise en relation avec un professionnel compétent

S'il le souhaite et qu'il estime sa consommation dangereuse, l'Utilisateur peut demander le suivi d'un professionnel. En effet, l'application propose un lien de prise de rendez-vous via Doctolib. C'est dès lors directement via Doctolib que l'Utilisateur pourra prendre un rendez-vous.

#### 3.4. Notifications

Vous pouvez accepter une notification quotidienne ou hebdomadaire qui vous rappellera que vous devez remplir votre agenda dans le but de suivre les évolutions et gains.

Vous pouvez donner votre avis sur l'application grâce à une notification reçue une fois à 7 jours.

## Article 4 - Responsabilités de l'éditeur

Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement de la Plateforme et sous réserve de toute interruption ou modification en cas de maintenance, n'engage pas la responsabilité de l'Agence régionale de santé Île-de-France.

L'éditeur s'engage à mettre en œuvre toutes mesures appropriées, afin de protéger les données traitées.

L'éditeur s'engage à la sécurisation de la Plateforme, notamment en prenant toutes les mesures nécessaires permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies.

L'éditeur fournit les moyens nécessaires et raisonnables pour assurer un accès continu, sans contrepartie financière, à la Plateforme. Il se réserve la liberté de faire évoluer, de modifier ou de suspendre, sans préavis, la plateforme pour des raisons de maintenance ou pour tout autre motif jugé nécessaire.

## Article 5 - Mise à jour des conditions d'utilisation

Les termes des présentes conditions d'utilisation peuvent être amendés à tout moment sans préavis, en fonction des modifications apportées à la plateforme, de l'évolution ou pour tout autre motif jugé nécessaire.